

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 6 décembre 2023

DEL_20231206_17

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

20

27

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Cession de parcelles
de terrain à la MAEPA
Camille CLAUDEL**

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Laurence FREMINET
Gilles BRIAND - Emilie CORDIER - Hervé MORICE - Sébastien WAIRY
Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Jean-Pierre LE CROM
Laurence DUPONT - Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER
Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO - Brieg PICAULT
Marjorie GARCIA - Françoise HAFFRAY - Didier NOUZILLEAU
Alain DESMARS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE
- Denis ROULAND a donné son pouvoir à Gilles BRIAND
- Laurence DUPONT a donné son pouvoir à Stéphanie BURNEL (arrivée à 20h24)
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Myriam LEROUX
- Magalie MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- David PELON a donné son pouvoir à Françoise HAFFRAY

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
07 décembre 2023

Et que la convocation avait été faite le

29 novembre 2023

Absent(e)s : Michel CONANEC - Cécile NICOLAS - Aurélie LEGUNEHEC

M. Gilles BRIAND a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Dans le cadre du projet de construction d'une résidence autonomie de la MAEPA Camille Claudel, il est aujourd'hui proposé au conseil municipal d'approuver la cession des parcelles AW905p - AX 449p et AX 453p. (parcelles nouvellement cadastrées AX 598, AX 600 et AW 1208)

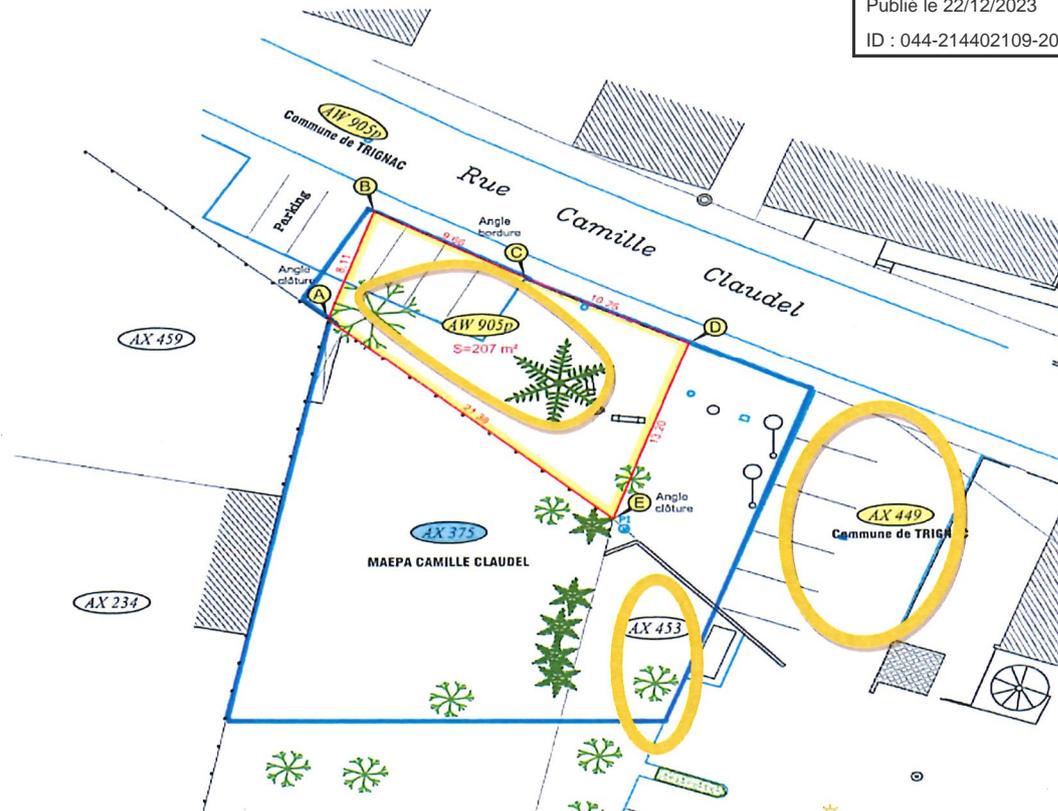
Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

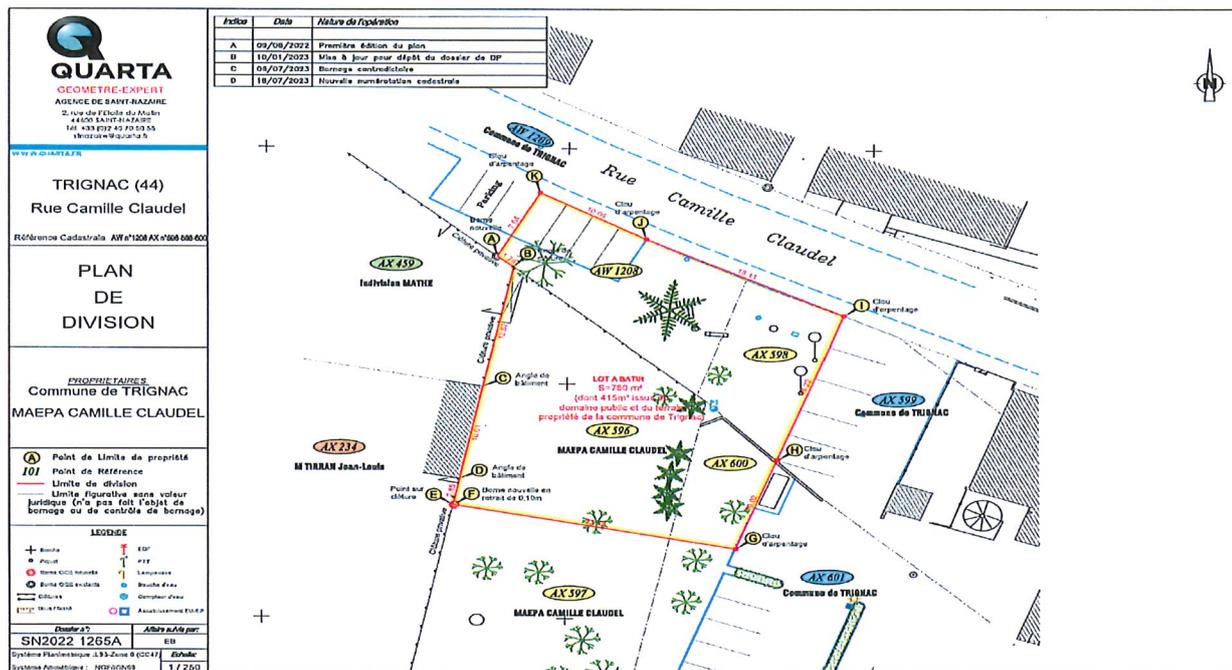
Publié le 22/12/2023

ID : 044-214402109-20231206-DEL_231206_17-DE





Commune de TRIGNAC



Section cadastrale	Numéro cadastral	Surface globale	Surface cédée	Zonage PLUi	Propriétaire	Acquéreur	Coût D'acquisition
AW	1208	203 m ²	203 m ²	UQa2	COMMUNE TRIGNAC	Association Camille Claudel	Cession à titre gratuit + frais d'acte à charge de l'acquéreur
AX	600	82 m ²	82 m ²				
AX	598	130 m ²	130 m ²				

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,
VU l'avis de la commission Urbanisme...en date du 28 novembre 2023,
Vu l'estimation de France Domaine réf. n° 2021/44210 - Trignac/5789625

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : D'émettre un avis favorable à la cession de la parcelle AW 1208 et des parcelles AX 598 et AX 600., soit une superficie d'environ 415 m², en vue de la réalisation dans les conditions précitées ;

L'estimation de France Domaine a évalué les biens à 10 € le m². Cependant la commune est favorable au projet de l'association Camille Claudel, considéré d'intérêt général et pour nos personnes âgées et souhaite la soutenir en cédant les biens à titre gratuit.

- **Article 2** : d'autoriser le maire ou son représentant à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Préfet le :
Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié le 22/12/2023
Publié ou affiché le :
ID : 044-214402109-20231206-DEL_231206_17-DE



Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 22/12/2023



ID : 044-214402109-20231206-DEL_231206_17-DE